

N° 142-2022

## DECISION DU PRESIDENT

### AVENANT N°3 - Handi-Cap Emploi 27

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président

**DECIDE** de louer Handi-Cap Emploi 27, Association, enregistrée sous le numéro SIREN 381 370 931, domiciliée 32, rue Georges POLITZER 27000 Evreux, représentée par Monsieur LABOURDIQUE Jean-Pierre en sa qualité de Président :

Les locaux sis à la pépinière d'entreprise 163, Rue du Canal 27500 Pont-Audemer, ci-après désignés :

Le bureau n°29 sis au 1<sup>er</sup> étage de la Pépinière d'entreprises 163, rue du canal 27500 Pont-Audemer

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de 12 mois à compter du 15 octobre 2022.

Fait à Pont-Audemer, le 15 octobre 2022

Le Président

Francis COUREL



Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20221015-142-AU  
Date de télétransmission : 18/11/2022  
Date de réception préfecture : 18/11/2022